

NOTE TECHNIQUE SUR L'ADMISSION EN DISPOSITIFS RELAIS dans le département du Bas-Rhin

Réf : circulaire n° 2014-037 du 28-3-2014 -MEN – BO n°14 du 3-4-2014

Les dispositifs relais incluent **les classes, ateliers et internats relais**, dont les effectifs sont au maximum de 12 élèves.

Classes relais et atelier relais

Ces dispositifs proposent un **accueil TEMPORAIRE** adapté des jeunes concernés afin de les réinsérer dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle tout en poursuivant l'objectif de socialisation et d'éducation à la citoyenneté.

Ils doivent essentiellement permettre une démarche de réinvestissement dans les apprentissages, favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences en vue de l'acquisition d'une qualification reconnue.

Une demande de prise en charge d'un élève par un dispositif relais ne peut intervenir **qu'après l'échec des solutions internes à l'établissement effectivement mises en œuvre** (*tentatives de remédiation et de remotivation en mobilisant toutes les compétences disponibles dans le collège, suivi individualisé par un dispositif interne, PPRE...*).

Sur la base de la proposition de l'équipe pédagogique, vous apprécierez le profil de l'élève au vu du diagnostic prévu par les textes. Ce diagnostic pourra être réalisé avec l'aide des enseignants des différents dispositifs, et des ressources des Centres d'Information et d'Orientation.

Précisions :

Seuls les élèves de 5^e qui ont un an de retard ou plus (ou autre cas exceptionnel), de 4^e et de 3^e peuvent soumettre leurs candidatures,

- dans le cadre de la protection de l'élève et afin d'identifier les responsabilités, une convention entre l'établissement d'origine de l'élève (où il reste inscrit) et le dispositif relais précisera les éléments relatifs aux frais de cantine et de transport ou encore aux périodes de stage,
- **Les dossiers des élèves de 6^e, de SEGPA, ou en situation de handicap** reconnu par la MDPH pouvant bénéficier d'un projet personnalisé de scolarisation, **ne seront pas examinés**,
- Les entretiens avec les coordonnateurs des dispositifs relais peuvent être conduits en amont de la tenue de la commission.
- Joindre le **PPRE** le plus récent,
- Les dossiers seront constitués en **deux exemplaires** (1 original + 1 copie) transmis à la DIVEL,
- En cas d'admission, il sera demandé **à l'établissement d'origine de prendre en charge le titre de transport**,
- **Seul le DASEN peut décider de mettre fin à une prise en charge en cours de session** (faits de violence, par exemple).
- **La durée de prise en charge est de 10 semaines en classe relais et à l'atelier relais, elle est d'un semestre à l'internat relais (éventuellement reconductibles).**

Internat relais :

Cette structure **académique** est destinée à accueillir des élèves (garçons) particulièrement perturbateurs, **qui ont fait l'objet d'exclusions répétées**, sans pour autant relever d'un suivi ou d'un placement dans le cadre pénal, ni d'une prise en charge thérapeutique spécialisée. La **priorité est donnée aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème}**. Les élèves de **6^{ème} ne sont pas concernés**.

On veillera à ce qu'ils aient pu bénéficier de l'ensemble des mesures d'aides et de soutien disponibles dans le cadre réglementaire (suivi particulier, dispositif relais...).

Les dossiers de candidature à l'admission en dispositifs relais et à l'internat relais sont téléchargeables depuis le site internet de l'académie de Strasbourg <http://www.ac-strasbourg.fr/pro/procedures-dorientation-et-daffectation/>

Coordonnées des dispositifs : classes relais et atelier relais

<i>Dispositif</i>	<i>Adresse du collège de rattachement</i>	<i>Adresse du dispositif</i>
Classe relais A.Maurois BISCHWILLER	Collège A. Maurois Cité scolaire - 3, rue du Lycée 67240 BISCHWILLER Tél. : 03.88.63.51.41 Fax : 03.88.63.54.06 Mail : Ce.0672237T@ac-strasbourg.fr	Classe relais Collège A. Maurois Cité scolaire - 3, rue du Lycée 67240 BISCHWILLER Tél. : 03.88.63.21.80 Mail : classerelais.sautdulievre@ac-strasbourg.fr
Classe relais Le Ried BISCHHEIM	Collège Le Ried 4, rue du Guirbaden 67800 BISCHHEIM Tél. : 03.88.33.40.80 Fax : 03.88.81.37.33 Mail : ce.0670004R@ac-strasbourg.fr	Classe relais Le Ried 4, rue Poincaré 67800 BISCHHEIM Tél./ Fax : 03.88.81.34.39 Mail : collegeleried.classerelays@wanadoo.fr
Classe relais Jean Mentel SELESTAT	Collège Jean Mentel 4 avenue Adrien Zeller 67600 SÉLESTAT Tél. : 03.88.92.10.64 Fax : 03.88.92.10.64 Mail : ce.0671830A@ac-strasbourg.fr	Classe relais J. Mentel 4 avenue Adrien Zeller 67600 SÉLESTAT Tél. : 03.88.92.10.64 Fax : 03.88.92.10.64 Mail : classerelaismentel@gmail.com
Classe relais Fustel de Coulanges STRASBOURG	Collège Fustel de Coulanges 4, rue Jacques Peirotes 67000 STRASBOURG Tél. : 03.88.35.21.81 fax : 03.88.35.53.31 Mail : Ce.0671742E@ac-strasbourg.fr	Classe relais Fustel de Coulanges 5, rue de Fréland 67100 STRASBOURG Tél. : 03.88.34.40.34 fax : 03.88.35.53.31 Mail : classerelais.fustel@wanadoo.fr Site : www.classerelaisfustel.net
Classe relais François Truffaut STRASBOURG	Collège François Truffaut 30, boulevard Ronsard 67200 STRASBOURG Tél. : 03.88.27.08.08 Fax. : 03.88.26.80.77 Mail : ce.0671825v@ac-strasbourg.fr	Classe relais François Truffaut 4, boulevard Ronsard 67200 STRASBOURG Tél. : 03.88.12.56.97 Mail : classerelais-ftuffaut@orange.fr
Atelier relais « Boussole 67 » STRASBOURG	Collège Lezay-Marnésia 16, rue du Poitou 67100 STRASBOURG Tél. : 03.88. 39.12.69 fax : 03.88.40.23.18 Mail : Ce.0670105A@ac-strasbourg.fr	Atelier Relais « Boussole 67 » 16, rue du Poitou 67100 STRASBOURG Tél. : 03.88. 77.01.42 Fax : 03.88. 40.23.18 Mail : boussole67@orange.fr

Coordonnées de l'internat relais de Schirmeck

<i>Dispositif</i>	<i>Adresse du collège de rattachement</i>	<i>Adresse du dispositif</i>
Internat relais SCHIRMECK	Collège Haute Bruche 18 rue des Grives 67131 SCHIRMECK CEDEX Tél. : 03.88.97.04.69 Fax : 03.88.97.27.83 Mail : Ce.0670068k@ac-strasbourg.fr	Internat relais 18 rue des Grives 67131 SCHIRMECK CEDEX Tél. : 03.88.97.04.69 Fax : 03.88.97.27.83 Mail : Ce.0670068k@ac-strasbourg.fr